



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

I- CONDITIONS COMMUNES AUX EMPLACEMENTS ET LOCATIFS

1 - Seul le contrat rempli avec précision est considéré comme valable car il fournit les éléments permettant d'envisager la location.

2 - A réception du contrat, le camping envoie la confirmation de location qui est subordonnée à l'acceptation des conditions suivantes : un acompte correspondant au type réservation faite (emplacement ou locatif, voir conditions ci-dessous). Modes de paiement acceptés : espèces, cartes bancaires, chèques vacances et chèques bancaires (libellés à l'ordre du : camping Les Genêts).

3 - En l'absence de courrier du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement devient libre 24 heures après la date mentionnée sur le contrat et les sommes versées restent acquises au camping. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

4 - Le choix de l'emplacement est fait en fonction des exigences de notre planning, bien sûr dans la mesure du possible nous tiendrons compte des préférences que vous nous indiquerez. En aucun cas, le critère de choix de l'emplacement camping ou location ne pourra donner prétexte à annulation.

5 - Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre de personne indiqué pour chaque location et emplacement est le nombre maximum autorisé (bébé compris).

6 - **Le solde du séjour est intégralement payable minimum 15 jours avant le jour d'arrivée.**

7 - Les chiens sont acceptés (dans la limite de 1 par emplacement), un supplément par jour sera facturé.

Ils doivent être vaccinés, tatoués et tenus en laisse. Ils ne doivent en aucun cas errer sur le terrain ni être laissés seuls. Un carnet de vaccination à jour doit pouvoir être fourni en cas de demande.

8 - Une assurance annulation est proposée dans votre contrat de location. Cette assurance vous rembourse l'indemnité de rupture de contrat selon les conditions prévues.

L'assurance annulation est facultative, si vous ne voulez pas la contracter merci de le préciser lors de votre réservation. Le montant de l'assurance annulation est de 2,9 % du montant du séjour.

9 - Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping disponible à la réception ou sur simple demande et particulièrement à ne faire aucun bruit sur le camping entre 22h30 et 8h du matin, le manquement au règlement intérieur pourra entraîner l'exclusion du camping sans pouvoir donner droit à aucun remboursement du séjour restant.

10 - Les mineurs non accompagnés de leurs parents seront admis dans la mesure où ils sont accompagnés d'un membre de leur famille majeur et responsable. Le cas échéant ils ne seront pas admis.

II - CONDITIONS SPECIFIQUES A LOCATION D'UN EMPLACEMENT

1 - Un acompte de 85 € (dont 22 € restent acquis au camping pour frais de dossier) doit impérativement accompagner le contrat.

2 - Les locations d'emplacement se font de midi à midi, les jours d'arrivée et de départ sont à votre convenance. Si l'emplacement n'est pas libéré à 12h, une nuit supplémentaire vous sera automatiquement facturée.

3 - Une caution de 20 € est exigée pour le badge véhicule (restituée en fin de séjour, peut-être réglée en espèces ou par chèque)

4 - Vous munir d'une prise EU (en vente à l'accueil) et d'une rallonge si vous souhaitez l'électricité.

III - CONDITIONS DE LOCATION DE BUNGALOWS, MOBIL-HOMES, PAGOTEL

1 - Un acompte de 30% du montant total de la location (majoré de 22 €, restant acquis au camping pour frais de dossier) doit obligatoirement accompagner le contrat.

2 - **Du 1^{er} juillet au 31 août les locations se font exclusivement du samedi au samedi, pour 7 jours consécutifs minimum.** Les locatifs sont mis à la disposition à **partir de 15 heures, ils doivent être libérés le jour prévu du départ entre 8h et 10h impérativement.** En dehors de cette période les locations sont de **2 jours minimum** avec jour d'arrivée et de départ libre.

3 - Deux cautions sont exigées à l'arrivée : (espèces, chèque ou empreinte bancaire).

- Une caution de 160 € pour la location et le badge véhicule
- Une caution de 70 € pour le ménage

Elles seront restituées en fin de séjour déduction faite des éventuels manquants, du matériel détérioré et si nécessaire du nettoyage, s'il est jugé insuffisant lors du contrôle de départ.

4 - Le client doit faire l'état des lieux d'entrée à son arrivée et rapporter le document signé à l'accueil sous 24h.

Tout problème devra être immédiatement signalé à la réception lors de la prise de possession de la location pour une intervention rapide. A défaut, aucune réclamation ultérieure ne sera acceptée.

5 - Départs : lors du départ l'hébergement doit être rendu dans un **parfait état de propreté et d'hygiène.**

Le client devra prendre rendez-vous au moins 2 jours avant la date de départ pour l'inventaire de sortie (entre 8h et 10h).

6 - Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

7 - Toutes nos locations sont installées à point fixe et ne peuvent en aucun cas être déplacées.